

**Conseil économique et social**

Distr. générale
4 avril 2003
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts**Troisième session**

Genève, 26 mai-6 juin 2003

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire*

Thèmes communs devant être examinés

à chacune des sessions : suivi, évaluation et rapports

**Lettre datée du 1er avril 2003, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le Rapport de Viterbo, aussi intitulé Enseignements tirés des activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts. Ce rapport expose les résultats d'une réunion qui s'est tenue à Viterbo, en Italie, du 17 au 20 mars 2003, dans le cadre d'une initiative de pays à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la troisième session du Forum, afin de faciliter les travaux de celui-ci.

(Signé) John Negroponte

* E/CN.18/2003/1.



Annexe à la lettre datée du 1er avril 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Initiative de pays à l'appui du FNUF

Enseignements tirés des activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts

Rapport de Viterbo

17-20 mars 2003, Viterbo (Italie)

Initiative de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Turquie, soutenue par la FAO et le secrétariat du FNUF

Table des matières

	<i>Page</i>
A. Introduction	3
B. Cérémonie d'ouverture	4
C. Organisation des travaux	4
D. Conclusions	5
E. Recommandations	7
Annexes	
A. Note de synthèse	11
B. Calendrier de la réunion	14
C. Résultats officiels des groupes de travail I, II et III sur les questions 1 à 3.	18
D. Liste des participants	23

A. Introduction

1. La réunion sur les enseignements tirés des activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts était une initiative des Gouvernements de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Turquie, soutenue par la FAO et le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Elle s'est tenue à Viterbo (Italie), du 17 au 20 mars 2003. L'objet de cette réunion, à laquelle ont participé 109 experts de 50 pays, organisations internationales et organisations non gouvernementales, était de faciliter les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports. La liste des participants figure à l'annexe D. Le présent rapport a été intitulé Rapport de Viterbo d'après le nom de la ville où la réunion s'est tenue et en l'honneur de ceux qui l'ont accueillie.

2. Pour présenter les choses simplement, la collecte, le partage et l'exploitation de l'information sont indispensables pour que l'on sache ce qui se fait en faveur des forêts. Le FNUF dépend lui même de ces activités pour pouvoir remplir ses fonctions de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports. Son programme de travail indique que les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports devront porter sur les trois éléments suivants :

- Les progrès accomplis dans l'application des mesures proposées par le Groupe intergouvernemental (1997) et le Forum intergouvernemental sur les forêts (2000);
- Les progrès accomplis en matière de gestion durable de tous les types de forêts;
- L'examen de l'efficacité.

3. La réunion portait sur le premier de ces éléments : les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts et du Forum intergouvernemental sur les forêts. L'objet de ces propositions, tel qu'il est défini dans le mandat du Forum intergouvernemental, est de définir « les mesures supplémentaires à prendre pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts et promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts ». Il est clair que cet élément ne peut être examiné indépendamment des deux autres. La réunion s'inscrivait donc dans le prolongement de la réunion du Groupe d'experts internationaux sur le suivi, l'évaluation et les rapports sur les progrès réalisés pour la gestion durable des forêts qui s'est tenue au Japon du 5 au 8 novembre 2001.

4. Les principaux objectifs de la réunion étaient de permettre aux pays de partager l'expérience qu'ils ont acquise en matière de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans l'application des propositions du Forum intergouvernemental sur les forêts et du Groupe intergouvernemental sur les forêts, et de déterminer comment le FNUF pourrait accéder à l'information dont disposent les pays et l'exploiter pour aider à ce que les propositions continuent d'être appliquées.

B. Cérémonie d'ouverture

1. L'Université de Toscane à Viterbo, a accueilli la réunion dans ses nouvelles salles de conférence, situées dans les bâtiments récemment rénovés de Santa Maria in Gradi. La réunion a été ouverte par les coprésidents Paulo Vicentini, du Corpo Forestale de l'Italie et Stephanie Caswell, du Département d'État des États-Unis.

2. Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Marco Mancini, recteur de l'Université de Toscane, Giuseppe Di Croce, Directeur général du Corpo Forestale, et M. Stefano Grego, vice-recteur de l'Université, ont accueilli les participants en Italie et en particulier à l'Université. Ils ont souligné l'importance que revêtaient les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports pour les efforts de la communauté internationale visant à documenter les progrès accomplis dans le domaine des forêts. Hosny El-Lakany, Sous-Directeur général du Département des forêts de la FAO, Pekka Patosaari, chef et coordonnateur du secrétariat du FNUF, et Conceicao Ferreira, Vice-Présidente du Bureau de la troisième session du FNUF, ont également pris la parole; ils ont souligné que les questions à l'examen étaient d'une importance cruciale pour le Forum et que la réunion venait au bon moment pour la préparation des travaux de la troisième session du Forum, qui se tiendrait à Genève en mai 2003.

C. Organisation des travaux

1. Pour « planter le décor », le rapporteur, Mike Dudley, de la Commission des forêts du Royaume-Uni, a souligné que la réunion ferait appel à la participation de tous et porterait très précisément sur les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant l'application des propositions du Forum intergouvernemental sur les forêts et du Groupe intergouvernemental sur les forêts. On trouvera à l'annexe A une note de synthèse sur la réunion. Le rapporteur a expliqué que l'absence de documents d'information était voulue, le but étant d'encourager les participants à faire part de leur expérience sans idées préconçues, et que les objectifs de la réunion ne seraient atteints que si les participants communiquaient entre eux et se faisaient part mutuellement de leur expérience et de leurs idées.

2. La réunion a consisté en séances plénières, tables rondes et échanges au sein de trois groupes de travail. On trouvera l'ordre du jour à l'annexe B. Les participants aux groupes de travail ont répondu aux questions suivantes :

- 1) Quelles démarches adoptez-vous pour le suivi de l'application des propositions et lesquelles sont les plus efficaces?
- 2) Quels sont les meilleurs moyens pour que le secteur public, le secteur privé et les ONG coopèrent, sur les plans bilatéral, régional et multilatéral, en vue de renforcer les moyens dont disposent les pays pour suivre et évaluer les progrès et établir des rapports à ce sujet?
- 3) Compte tenu de l'expérience que vous avez acquise en matière de suivi et d'évaluation de l'application des propositions, veuillez indiquer :
 - Comment le FNUF pourrait promouvoir une meilleure application des propositions grâce à des activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports?

- Quel est, pour les pays, le moyen le plus efficace de communiquer l'information au FNUF?
- Comment les sessions du FNUF pourraient-elles être structurées pour que l'information fournie par les pays soit exploitée au mieux?

3. Les résultats des échanges d'idées qui ont eu lieu au sein des trois groupes de travail, lesquels ne représentaient pas nécessairement un consensus, sont exposés à l'annexe C.

4. Sur la base des débats des trois groupes de travail, les participants à la réunion se sont mis d'accord sur 22 conclusions et 21 recommandations claires concernant les mesures que devraient prendre les pays et les organisations internationales, en particulier ceux qui sont membres du Partenariat sur les forêts, pour améliorer le suivi et l'évaluation de l'application des propositions d'action du Forum intergouvernemental sur les forêts et du Groupe intergouvernemental sur les forêts et l'établissement des rapports correspondants, ainsi que les moyens par lesquels le FNUF pourrait faciliter les échanges internationaux et la coopération aux fins de l'application des propositions.

D. Conclusions

Les conclusions suivantes ont été adoptées :

1. Les propositions d'action du Forum intergouvernemental sur les forêts et du Groupe intergouvernemental sur les forêts (« les propositions ») constituent un bon point de départ pour les activités nationales mais doivent être appliquées en fonction de la situation de chaque pays.
2. L'application des propositions doit s'inscrire dans le cadre des programmes nationaux relatifs aux forêts et des orientations nationales adoptées en la matière.
3. Si les propositions sont traduites dans les langues des différents pays, si leur sens est précisé et si celles qui sont proches les unes des autres sont regroupées, les représentants des secteurs gouvernemental et non-gouvernemental qui participent à leur application aux niveaux national et sous-national auront plus de facilité à les comprendre et à se familiariser avec elles.
4. La communication et la concertation entre les représentants des secteurs gouvernemental et non gouvernemental, y compris les mécanismes qui donnent au public la possibilité de se faire entendre, permettront d'accroître la transparence, de renforcer la confiance et de faire comprendre pourquoi il importe que les propositions soient appliquées.
5. Toutes les propositions n'intéressent pas tous les pays. Chaque pays devrait commencer par les analyser pour déterminer lesquelles ont un sens pour lui, lesquelles appellent des mesures supplémentaires et lesquelles représentent des priorités à court et à long terme, puis définir ses besoins. Des initiatives telles que l'élaboration d'un « Guide pratique sous les auspices du Forum intergouvernemental sur les forêts (l'Initiative des six pays) » et le « PROFOR/initiative australienne pour la promotion de l'évaluation et de l'intervention au niveau des pays » se sont révélées utiles sur ce plan.

6. Il se peut que dans certains cas, certains pays aient des difficultés à déterminer lesquelles des propositions doivent être considérées comme prioritaires ou à considérer l'application des propositions comme prioritaire.

7. Les pays ont pris et continuent de prendre toute une gamme de mesures en vue d'une gestion plus durable de leurs forêts (notamment des mesures touchant à la déforestation et à la dégradation des forêts, à l'application des lois relatives aux forêts, à la reforestation, à la participation des principaux intéressés, aux inventaires nationaux, aux programmes nationaux en faveur des forêts, aux zones protégées, à la certification et au développement des marchés) et d'un meilleur contrôle de l'efficacité des mesures prises, mais tous les pays n'ont pas établi de lien entre leurs activités, nouvelles ou anciennes, et les propositions.

8. Il est utile, aux fins du suivi et de l'évaluation de l'application des propositions, de déterminer les liens existant entre les politiques, programmes et activités mis en oeuvre en vue d'une gestion durable des forêts et ces propositions, et par la suite d'intégrer celles-ci aux politiques, programmes et activités.

9. Les pays adoptent des démarches très diverses en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant l'application des propositions. Certains ont mis en place des programmes nationaux et des plans directeurs en faveur des forêts, certains se fondent sur des systèmes existants de contrôle et d'évaluation de l'état des forêts et de leur gestion (critères, indicateurs, etc.) et certains recourent à des méthodes novatrices pour réunir et mettre en commun l'information.

10. Les inventaires nationaux des forêts et les critères et indicateurs sont des outils utiles pour la collecte d'information en rapport avec différentes propositions et sa diffusion aux principaux intéressés.

11. Il importe que l'application des propositions fasse l'objet d'un suivi, d'une évaluation et de rapports, sur la base d'une démarche transparente et avec la participation des principaux intéressés.

12. Les pays doivent se doter de meilleurs moyens d'appliquer les propositions, ainsi que de suivre et d'évaluer la façon dont elles sont appliquées, ce qui suppose une assistance financière et technique et des transferts de connaissances. Ils doivent notamment disposer de renseignements de base, aux niveaux national et sous-national, pour assurer le suivi et l'évaluation de l'application des propositions et établir les rapports correspondants. Il est admis que la coopération internationale est indispensable sur ce plan.

13. Les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports peuvent donner lieu à des dépenses et à des tâches administratives supplémentaires. Il peut être utile et plus économique d'incorporer les propositions dans les mécanismes existants de contrôle et d'évaluation de l'application des programmes et des politiques. Dans certains cas, des partenariats entre le secteur public et le secteur privé permettront aussi de suivre et d'évaluer l'application des propositions au moindre coût.

14. La collaboration et les partenariats entre les représentants des secteurs gouvernemental et non gouvernemental peuvent être des vecteurs importants pour l'application des propositions et pour les activités de suivi, d'évaluation et

d'établissement de rapports; ils peuvent aussi aider à faire remonter l'information jusqu'aux gouvernements et à mobiliser un appui politique.

15. Les conflits d'intérêts portant sur l'utilisation des terres et les pressions exercées par d'autres secteurs peuvent avoir des répercussions sur l'application des propositions et les activités de suivi, d'évaluation et l'établissement de rapports. La définition de politiques multisectorielles permet de faire face à ce type de situation et de donner plus d'importance aux forêts dans les programmes nationaux et internationaux de développement durable.

16. Les rapports sur les forêts établis en application des conventions internationales et dans le cadre des travaux des organisations internationales doivent continuer d'être simplifiés et harmonisés de façon qu'ils demandent moins de travail, que les procédures soient plus rationnelles, que les coûts diminuent et que l'information présentée soit plus utile. Cela suppose éventuellement un certain degré de coordination intersectorielle au niveau national.

17. Il faudrait mettre au point un modèle de rapport qui soit simple et facile à comprendre et favorise les échanges d'informations.

18. Il faudrait que les pays soient davantage conscients des avantages qu'ils peuvent tirer de la présentation de rapports au FNUF et à d'autres instances internationales qui s'occupent des forêts.

19. Pour être utiles, les rapports présentés au FNUF doivent être conçus comme des moyens de communiquer des renseignements sur ce que font les pays, les progrès qu'ils ont accomplis, les enseignements qu'ils ont tirés de leur expérience et les difficultés qu'ils ont rencontrées. Des rapports de ce type faciliteront les consultations internationales, ainsi que la coopération et les partenariats avec les membres du Partenariat sur les forêts et d'autres partenaires, à l'échelle régionale et sous-régionale et sur les plans bilatéral et multilatéral. Outre des rapports écrits, d'autres outils de communication et d'échange d'informations pourraient être utilisés.

20. Compte tenu des besoins, intérêts et perspectives des différents pays et des démarches qu'ils adoptent en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports, la souplesse est de mise en ce qui concerne les rapports sur l'application des propositions. Des innovations sont possibles.

21. Le programme de réunions du FNUF doit être de nature à promouvoir la communication entre les pays et entre les autres intéressés; ainsi, il serait bon de prévoir des tables rondes, des manifestations axées sur des thèmes précis organisées en marge des réunions officielles, et d'autres mécanismes susceptibles de favoriser les échanges d'informations.

22. Les pays en développement doivent bénéficier d'un appui accru pour pouvoir se faire représenter aux réunions du FNUF.

E. Recommandations

Afin de faciliter les progrès des activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports liés aux propositions d'action, la réunion a recommandé que :

1. Les pays traduisent, le cas échéant, dans les langues nationales, les propositions d'action, les rendent plus claires et plus simples, et en font une synthèse que les gouvernements et les parties intéressées à l'échelon national et intranational puissent comprendre. Les précédents travaux de l'« Initiative des six pays » et de « PROFOR/initiative australienne » peuvent servir de modèle à cet effet;
2. Les pays adoptent un processus d'évaluation initiale des propositions d'action de manière à déterminer quelles propositions doivent être traitées en priorité dans le cadre de programmes nationaux sur les forêts ou d'entreprises similaires;
3. Les pays utilisent les processus actuels et les améliorent, entre autres les programmes nationaux de sylviculture, les critères et les indicateurs ou d'autres cadres d'action et de planification pour analyser, évaluer et établir des rapports sur la mise en oeuvre des propositions dans des conditions de transparence, de participation et de coordination;
4. Les pays s'attachent davantage à coordonner les efforts qu'ils déploient pour analyser, évaluer et établir des rapports sur les propositions d'action, et leurs travaux sur les critères et indicateurs ou les approches analogues pouvant servir à évaluer la situation et l'aménagement des forêts;
5. Les pays mettent au point et renforcent des mécanismes novateurs et rentables pour encourager les parties prenantes non gouvernementales à coopérer et créer des partenariats en vue d'aider à suivre et évaluer la mise en oeuvre des propositions d'action, et à établir des rapports à ce sujet, de rendre des comptes sur les résultats obtenus et d'encourager l'appui politique pour les mesures d'action;
6. Certains membres du Partenariat sur les forêts, d'autres organismes internationaux, des institutions et initiatives régionales, ainsi que des partenaires bilatéraux apportent un appui soit financier, soit sous forme d'assistance technique et de transfert de technologies appropriées et de compétences, prennent des mesures pour renforcer les capacités nationales et les capacités de suivi et d'évaluation des propositions d'action, et d'établissement de rapports à ce sujet;
7. Les pays cherchent à se procurer des ressources à l'intérieur ou à l'extérieur, y compris des ressources nouvelles et supplémentaires et le redéploiement des ressources existantes afin de renforcer la capacité de suivi et d'évaluation et de présentation de rapports sur la question;
8. Le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) facilite la communication et la collaboration entre les pays et le Partenariat sur les forêts, les organisations régionales et sous-régionales, les autres partenaires multilatéraux et bilatéraux, en vue d'appuyer le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation de l'application des propositions d'action et de présentation de rapports sur la question;
9. Les pays font appel aux organisations régionales et sous-régionales, aux programmes et réseaux comme les commissions régionales de la FAO sur les forêts, la Commission régionale des forêts de la FAO pour s'entretenir de préoccupations communes et échanger des données d'expérience ainsi que des compétences dans le domaine du suivi et de l'évaluation de la mise en oeuvre des propositions d'action, et de la présentation de rapports à ce sujet;
10. Les pays et les membres du Partenariat sur les forêts s'efforcent, par l'intermédiaire des gouvernements et des entités non gouvernementales intéressées,

d'attirer l'attention ou de créer une plus grande mobilisation sur les avantages que présentent les échanges d'informations, y compris les rapports, sur l'application des propositions d'action aux niveaux national et international, en ce qui concerne le FNUF notamment;

11. Le Partenariat sur les forêts poursuive ses efforts de simplification et d'harmonisation des rapports sur les forêts présentés aux forums internationaux afin de ne pas imposer une charge de travail supplémentaire aux pays, d'obtenir une plus grande efficacité, de réduire les coûts et de fournir des informations plus utiles;

12. Le FNUF accorde un rang de priorité élevé à ses activités sur le suivi, l'évaluation et la présentation de rapports, qui sont essentielles pour mesurer les progrès réalisés par les pays et pour déterminer les difficultés et les besoins;

13. Le FNUF conçoive une approche politique de la présentation des rapports, comprenant un modèle pour les rapports écrits, conçu pour mettre en valeur les approches et activités opérationnelles de pays, les réalisations, les difficultés surmontées, les priorités, les besoins et défis liés à l'application des propositions d'action. Le modèle devrait être simple, facile à comprendre, souple d'emploi et se prêter à la compilation, à l'analyse et aux échanges d'informations;

14. Le FNUF améliore la concertation entre les diverses parties prenantes, cette mesure devant faire partie intégrante de ses sessions pour donner l'occasion de fructueux échanges de vues et d'informations;

15. Le FNUF aide les participants à communiquer activement en intégrant dans les principales sessions, des réunions, des rencontres sur des thèmes spécifiques et par d'autres mécanismes propices aux échanges d'informations. Le FNUF encourage les pays, les organismes internationaux et régionaux, y compris les entités thématiques comme le groupe d'experts chargé des pays à faible couvert forestier, et les groupes intéressés, à organiser des réunions et activités intersessions sur des questions pertinentes, et à appuyer de manière appropriée ces réunions et activités;

16. Les pays soient encouragés à soumettre des rapports en temps voulu en respectant le calendrier qui sera établi par le FNUF;

17. Le FNUF fasse le point, à sa troisième session, des avantages et de l'intérêt que les pays ont tirés de la présentation des rapports sur l'application des propositions d'action;

18. Le FNUF/Partenariat sur les forêts établisse un mécanisme de centralisation sur Internet pour que les pays puissent accéder plus facilement à l'information et se renseigner sur les méthodes adoptées en matière de suivi, d'évaluation et de présentation de rapports en ce qui concerne l'application des propositions d'action;

19. Le FNUF établisse, à sa troisième session, le Groupe d'experts spécial sur les méthodes et mécanismes de suivi, d'évaluation et de présentation de rapports¹ et qu'il soit chargé, entre autres, de la collecte des données d'expérience sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports ayant trait à l'application des propositions d'action, et de la formulation de recommandations sur les directives auxquelles les pays devraient se conformer pour établir des rapports;

¹ Par. 23, Programme de travail pluriannuel sur le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa première session, 11-22 juin 2001.

20. Le FNUF établit, également à sa troisième session, le Groupe d'experts sur les finances et le transfert de technologies respectueuses de l'environnement, et qu'il soit chargé, entre autres, de faire le point des ressources nécessaires pour assurer l'appui financier et technique des activités de suivi, d'évaluation et de présentation de rapports liées à l'application des propositions d'action, et de déterminer la provenance de ces ressources;

21. Les pays, les organisations internationales et régionales ainsi que les parties prenantes poursuivent leurs efforts en matière de suivi, d'évaluation et de présentation de rapports concernant l'application des propositions d'action.

Annexe A

Note de synthèse

Résumé

La présente initiative a été conçue et organisée par les gouvernements brésilien, britannique, chinois, italien, japonais, sud-africain, suédois, turc et des États-Unis d'Amérique, avec l'appui de la FAO et du secrétariat du FNUF, en vue d'aider le FNUF à aborder la question du suivi et de l'évaluation de l'application des propositions d'action formulées par le Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts. L'initiative cherche à déterminer de quelle manière des méthodes efficaces de collecte et d'échanges d'informations sur l'exécution pourraient conduire à l'extension de la mise en oeuvre. Elle fournira aux personnes, aux gouvernements et aux organisations chargés de la collecte et des échanges d'informations sur l'exécution de se réunir, de mettre en commun leurs données d'expérience et de déterminer les méthodes novatrices qui leur permettraient de mettre à profit et de rentabiliser les enseignements retenus. Il en résultera un rapport à présenter à la troisième session du FNUF pour examen au titre du point de l'ordre du jour consacré au suivi, à l'évaluation et à la présentation de rapports.

Introduction

On comprend facilement que la collecte, les échanges d'informations et leur utilisation sont nécessaires à toute action viable dans le domaine de la sylviculture. C'est par conséquent une contribution vitale aux fonctions du FNUF liées au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports. Le FNUF a pris un certain nombre de décisions concernant le suivi, l'évaluation et la présentation de rapports. Son programme de travail pluriannuel distingue trois domaines sur lesquels doivent porter le suivi, l'évaluation et la présentation de rapports :

- Progrès dans l'exécution des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts;
- Progrès dans l'exploitation durable de tous les types de forêts; et
- Contrôle de l'efficacité.

La présente initiative se concentrera sur le premier de ces trois aspects. Il est toutefois évident que l'on ne peut pas traiter l'un des aspects sans tenir compte des deux autres. En novembre 2001, le Japon a accueilli et coparrainé, avec l'Australie, le Brésil, les États-Unis d'Amérique, le Ghana, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, et la Norvège, une initiative de pays, principalement axée sur « les progrès accomplis en matière de gestion durable de tous les types de forêts ». L'occasion se présente maintenant de tirer parti des progrès que cette initiative a permis d'accomplir, en examinant de près les « progrès réalisés dans l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts ».

Objectifs

La présente initiative vise principalement à une mise en commun des enseignements que les pays ont tirés de leur expérience de suivi et d'évaluation de

leurs propres opérations menées au titre de l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts, et des entretiens qu'ils ont eus pour déterminer comment le FNUF pourrait avoir accès aux informations nationales, et comment il pourrait les utiliser de manière à faire avancer l'application des propositions d'action.

Approches

Ce n'est que par l'échange de données d'expérience que l'on peut avoir une meilleure compréhension de la diversité des approches que les pays ont adoptées pour répondre à leurs besoins en matière de suivi, d'évaluation et de présentation de rapports et, par là, mettre au point des approches appropriées au partage d'informations à l'échelon mondial.

La réalisation de ces objectifs appelle nécessairement un actif engagement de tous les participants, ce qui est, dès le départ, un facteur clef de la mise en oeuvre de l'Initiative. Pour cette raison la majeure partie de l'ordre du jour de cette initiative est répartie entre des sessions de groupes de travail.

Pour guider les participants, l'Initiative commencera avec une session plénière de présentation par un groupe de pays et de membres du Partenariat sur les forêts. Les présentateurs se concentreront spécialement sur des propositions d'action ayant trait à un certain aspect des activités du FNUF (par exemple la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts) afin de fournir des exemples concrets des approches appropriées pour le suivi et l'évaluation. Cela servira d'exemple pour encourager les intervenants et les participants à commencer leur examen des questions clefs.

L'Initiative se répartira ensuite en trois groupes de travail chargés d'examiner un ensemble de questions telles que :

- Quelles approches au suivi de l'application des propositions d'action utilisez-vous et quelles sont les plus utiles?
- Quelles sont les meilleures options que vous préconisez pour renforcer les capacités à assurer le suivi, l'évaluation et la présentation de rapports?
- Selon votre expérience, comment le FNUF pourrait-il améliorer l'application des propositions d'action par les méthodes de suivi, d'évaluation et de présentation de rapports?
- Comment les pays peuvent-ils communiquer efficacement les informations au FNUF? De quelle manière les sessions du FNUF pourraient-elles être structurées pour rentabiliser au mieux les informations fournies par les pays?

De courtes sessions plénières permettront les échanges de données d'expérience et les échanges d'idées mutuellement profitables entre les groupes. Enfin, les groupes tireront leurs conclusions au cours de sessions plénières et celles-ci figureront dans un rapport de l'Initiative.

Acteurs

Les participants proviennent de pays de diverses régions du monde et représentent un large éventail d'intérêts. La réunion est prévue pour la première semaine suivant la réunion de la Commission régionale des forêts de la FAO qui se

tient à Rome, présumant que cet arrangement facilitera la participation de hautes personnalités et d'experts nationaux s'occupant de l'application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts.

Étant donné que les informations sur les forêts sont rassemblées, analysées et diffusées par un grand nombre d'organisations diverses, et pour élargir le cadre de concertation, des représentants d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et d'autres parties prenantes ont été également invités.

Les membres du Partenariat sur les forêts et d'autres organismes internationaux s'occupant des forêts seront des participants intéressants.

Résultats

Le résultat officiel sera un rapport qui sera présenté à la troisième session du FNUF.

On espère en outre que de leurs échanges de données d'expérience les participants retireront d'utiles enseignements qu'il pourront appliquer dans leur situation particulière.

Coordination

La présentation de rapports sur les forêts et la question des doubles emplois ont été soulevées dans un certain nombre de forums et d'organismes internationaux. Les résultats de cette initiative et les approches retenues devraient également servir à décider comment coordonner l'ensemble des informations pertinentes. À cet effet, les organisateurs ont prévu une session officieuse dans la soirée pour le Partenariat sur les forêts afin que les membres de cette entité puissent expliquer ce qu'ils font dans ce domaine et inviter les participants à faire des observations.

Conclusions

L'Initiative fournit une excellente occasion de passer à l'étape suivante quant à la manière la plus fructueuse de rassembler et d'utiliser les informations dont le FNUF a besoin pour s'acquitter de ses fonctions, qui consistent à assurer le suivi et l'évaluation des progrès accomplis aux niveaux national, régional et mondial, et de faire avancer les activités visant à l'application des propositions d'action.

Annexe B

Calendrier de la réunion

Samedi 15 mars

12 heures-14 heures **Enregistrement pour la conférence** au Balletti Palace Hotel

Dimanche 16 mars

15 h 30-22 heures **Enregistrement pour la conférence** au Balletti Palace Hotel

19 heures-20 h 30 **Réception de bienvenue** à « La Zaffera » présidée par le maire de Viterbo, M. Giancarlo Gabbianelli

Lundi 17 mars

8 heures **Enregistrement** sur les lieux de la conférence, à Santa Maria in Gradi

10 heures-11 h 15 **Cérémonie d'ouverture** coprésidée par Stephanie Caswell et Paolo Vicentini

Allocution de bienvenue par :

Professeur Marco Mancini, recteur de l'Université de Toscane

Giuseppe Di Croce, Directeur général, Corpo Forestale (Italie)

Professeur Stefano Grego, vice-recteur de l'Université de Toscane

Hosny El-Lakany, Directeur général adjoint pour les forêts, FAO

Pekka Patosaari, chef et coordonnateur du secrétariat du FNUF

Conceicao Ferreira, Vice-Président du FNUF

11 h 15-11 h 30 **Pause café** – Rendez-vous avec la presse

11 h 30-11 h 50 **Présentation et introduction** : Mike Dudley, Rapporteur (Royaume-Uni)

11 h 50-13 heures **Séance plénière du groupe de travail** : Expériences des pays/FAO en matière de suivi et d'évaluation des propositions d'action du GIF/FIF en ce qui concerne la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts

Participants :

Tasso Resende de Azevado, Directeur adjoint, Département des forêts, Ministère de l'environnement (Brésil)

Linda Hedlund, responsable des politiques de la forêt, Ministère de l'industrie (Suède)

Tamer Otrakcier, chef de la recherche, de la planification et de la coordination, Directorat général des forêts (Turquie)

Peter Holmgren, chef, aménagement des ressources forestières, FAO

13 heures-14 h 30 **Déjeuner** sur les lieux de la conférence présidé par le Ministre italien de l'agriculture et des forêts

- 14 h 30-17 heures **Groupes de travail I, II, III : Question 1** (voir annexe)
Groupe de travail I (anglais)
 Président – Peter Csoka (Hongrie); Rapporteur – Linda Hedlund (Suède)
Groupe de travail II (anglais)
 Président – Linda Mossop (Afrique du Sud); Rapporteur – Ed Brown (États-Unis)
Groupe de travail III (anglais, français, espagnol)
 Président Jan McAlpine (États-Unis); Rapporteur – Mike Fullerton (Canada)
- 17 heures-17 h 15 **Pause café**
- 17 h 15-18 heures **Session plénière : Rapport du groupe de travail sur la Question 1**
- 19 heures-20 h 30 **Session officielle du groupe de travail – *Balletti Palace Hotel***
 Expériences des parties prenantes en matière de déforestation et de dégradation de la forêt
Président des débats :
 Yuji Imaizumi (Japon)
Participants :
 Ewald Rametsteiner, Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe
 Marvin Brown, American Forest and Paper Association
 Tom Griffiths, Forest Peoples Programme
 Andrei Laletin, Friends of Siberian Forests
- Mardi 18 mars**
- 9 heures-10 h 30 **Groupes de travail I, II, III : Question 2** (voir annexe)
- 10 h 30-11 heures **Pause café**
- 11 heures-11 h 45 **Question 2 – suite**
- 11 h 45-12 h 30 **Séance plénière : Rapports des groupes de travail sur la Question 2**
- 12 h 30-14 heures **Déjeuner** présidé par le Ministre italien de l'agriculture et des forêts
- 14 heures-17 heures **Groupes de travail I, II, III : Question 3** (voir annexe)

- 17 h 15-19 heures **Session officielle sur les lieux de la conférence** – Présentation par des membres du Partenariat sur les forêts
- Équipe spéciale sur la simplification des rapports relatifs aux forêts
- Président des débats :*
- Xia Jun (Chine)
- Présentateurs :*
- Michael Martin, Directeur, Politiques et planification forestières, FAO
- Eva Mueller, Sous-Directrice pour le reboisement et l'exploitation forestière, OIBT
- Susan Braatz, Conseiller politique hors classe, secrétariat du FNUF
- Stefan Hain, Administrateur de programmes hors classe, PNUE-WCMC
- Peter Holmgren, chef de l'exploitation des ressources forestières, FAO

Mercredi 19 mars

- 9 heures-10 heures **Groupes de travail I, II, III : Question 3 – suite**
- 10 heures-10 h 30 **Pause café**
- 10 h 30-12 heures **Groupes de travail I, II, III** : Revue des conclusions et recommandations, Questions 1, 2, 3
- 12 heures-13 heures **Plénière** : Présentation des conclusions et recommandations des groupes de travail I, II, III
- 14 heures-16 heures **Déjeuner** à la Villa Tedeschi, offert par la Chambre de commerce de Viterbe
- 16 h 30-18 h 30 Visite guidée de Viterbe au départ de la Villa Tedeschi (facultative) ou retour aux hôtels
- 20 h 30 **Dîner de gala** donné par Giulio Marini, Président de la province de Viterbe

Jeudi 20 mars

- 8 h 30 **Visite d'étude à la forêt de Monti Cimini** organisée par le Corpo Forestale
- Lunch fourni. Chaussures de marche et vêtements chauds recommandés. (*Les cars partent des hôtels Balletti et Nibbio*)
- Matinée *Réunion de travail du Groupe de rédaction*
- 14 heures-17 heures **Plénière** : Examen et adoption des conclusions et recommandations
- 17 heures-17 h 30 **Cérémonie de clôture** – Allocution du professeur Grego, prorecteur, Université de Toscane

* * *

Annexe à l'ordre du jour

Les groupes de travail I, II, III devraient examiner les questions suivantes :

1. Pour suivre et appliquer les propositions d'action (PA), quelles sont vos méthodes et quelles sont les plus utiles?
2. Quelles sont les meilleures filières de collaboration publique, privée, bilatérale, régionale, multilatérale et d'ONG pour doter les pays des moyens voulus pour le suivi, l'évaluation et les rapports (SER)?
(*Note : Cette liste ne devrait pas n'être que théorique.*)
3. Vu votre expérience du suivi et de l'évaluation de l'application des PA :
 - Comment le FNUF pourrait-il faciliter leur application par le SER?
 - Comment les pays peuvent-ils mieux renseigner le FNUF?
 - Comment les sessions du FNUF peuvent-elles être agencées pour tirer le maximum des renseignements fournis par les pays?

En examinant ces trois questions, les groupes de travail devraient recenser les façons dont une collecte et un échange d'informations plus efficaces pourront :

- Attirer plus de ressources pour le suivi, l'évaluation et l'application des PA;
- Mieux monter les progrès accomplis;
- Faire qu'ils se répètent;
- Élargir et améliorer l'application des PA.

Annexe C

Résultats officiels des groupes de travail I, II et III sur les questions 1 à 3

Groupe de travail I – Recommandations

- *Le groupe a examiné l'importance d'une intégration facilitée des PA aux programmes forestiers nationaux (PFN), aux stratégies nationales de biodiversité et aux autres plans et programmes forestiers. Il s'est aussi demandé comment faciliter la participation des grands groupes d'Action 21 à l'évaluation de la pertinence des PA, à leur application et au suivi, à l'évaluation et aux rapports intérimaires sur leur application.*
- Pour progresser vers ces objectifs, les pays devraient fournir les propositions d'action (PA) au GIF/FIF sous une forme intelligible pour les acteurs aux niveaux national et sous-national.

Question 2

- Les pays devraient mettre au point des méthodes novatrices et économiques pour inciter les grands groupes à des partenariats coopératifs/transversaux afin d'augmenter les moyens de suivi, d'évaluation et de rapports quant à l'application des PA.
- Les membres du Partenariat sur les forêts (PF), les autres organisations internationales et les organismes et mécanismes régionaux devraient aider à renforcer les moyens nationaux pour le suivi, l'évaluation et les rapports.

Question 3

- Dans tout le processus du FNUF, il faut continuer de travailler en toute priorité au SER.
- Les membres du PF sont invités à alléger le fardeau des rapports sur les pays.
- Le secrétariat du FNUF devrait utiliser les rapports et les renseignements reçus, donner des exemples de cette utilisation et renseigner sur les méthodes pour le suivi et les rapports. Les renseignements donnés dans ceux-ci devraient servir au FNUF à recenser les mesures à prendre pour aider les pays à appliquer les PA.
- Pour un échange de vues vaste et authentique, le dialogue multipartite doit être élargi.

Groupe de travail 2 – Conclusions et recommandations

1. On recommande que, dans l'application et le suivi, l'évaluation et les rapports sur les PA, les pays membres envisagent :

- a) D'entreprendre un processus d'évaluation initiale des PA, pour choisir celles qui s'appliquent le mieux à chacun d'eux, compte tenu de ses ressources (humaines, financières, techniques et technologiques), celles qu'il faudra aborder à court, à moyen ou à long terme, et voir comment suivre un processus ouvert à tous les intéressés pertinents;

b) De concevoir le plan d'application des PA estimées les plus idoines par un processus ouvert mettant en jeu le maximum d'intéressés pertinents;

c) De contrôler l'application des PA, avec le concours des ONG, des groupements d'intérêts spéciaux, des organes de contrôle, des collectivités et de tiers indépendants (savants, chercheurs, comités ad hoc, etc.);

d) De mettre au point, d'améliorer et d'utiliser dans leurs programmes forestiers nationaux des systèmes internes ou des processus semblables, y compris les rapports qu'exigent les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux forêts, pour une collecte des renseignements, un suivi et une évaluation satisfaisants aux fins de la formulation de leurs rapports au FNUF;

e) De nouer plus de liens entre les SER sur l'application des PA du GIF/FIF et sur les critères et indicateurs de gestion forestière durable;

f) D'élaborer les moyens de bien évaluer les renseignements découlant du suivi;

g) D'examiner la nécessité de rationaliser les renseignements réunis, conformément à la démarche du Groupe de travail du PF sur la rationalisation des rapports sur les forêts.

2. On recommande que les structures régionales et sous-régionales en place fixent des points de discussion, neufs ou non, ou convoquent des ateliers, pour partager les compétences quant au processus de SER pour que l'application des PA fasse l'objet de rapports fiables.

3. On recommande d'utiliser dans tout le processus de SER ceux des programmes forestiers nationaux et autres processus semblables auxquels participent le secteur privé, les ONG, les collectivités et d'autres intéressés.

4. On recommande que les pays membres s'astreignent à veiller à ce que les rapports au FNUF soient présentés à temps, selon le calendrier recommandé que doit préparer son secrétariat, et qu'ils portent tant sur les réussites que sur les secteurs où une assistance ou une orientation serait indiquée.

5. On recommande de reconnaître que, certains pays ayant besoin d'assistance pour évaluer les PA puis pour les appliquer, avec suivi, évaluation et rapports, des ressources financières et autres sont nécessaires pour les y aider. À cet égard, on peut procéder de diverses façons, par exemple en réaffectant des ressources internes et/ou en recourant à l'assistance extérieure.

6. On recommande que le FNUF facilite la fourniture d'assistance technique et autre aux pays membres qui en ont besoin pour :

a) Assister aux rencontres et réunions internationales pertinentes;

b) Créer et appliquer un système national de rapports qui permettra de les soumettre au FNUF en temps utile et qui devrait englober tous les intéressés;

c) Évaluer les renseignements nationaux pertinents pour donner au FNUF des rapports utiles.

7. Les activités secondaires étant une bonne occasion d'échanger des renseignements et de profiter des leçons d'autrui, on recommande de ne pas les marginaliser mais bien d'y voir une partie intégrante des sessions du FNUF à

refléter dans l'ordre du jour. Les débats desdites sessions devraient être plus interactifs et peut-être s'inspirer de la réunion du COFO en mars 2003. Le FNUF devrait envisager divers lieux pour ses sessions.

8. On recommande que le secrétariat du FNUF :

a) Aide les pays, organes régionaux, organisations spécialisées, ONG et autres groupes intéressés à organiser, entre les sessions du FNUF, des travaux et activités naguère jugées secondaires et, lors de ses sessions, des visites de terrain;

b) Aide les pays membres à transmettre plus efficacement aux autres pays membres les renseignements reçus;

c) Aide les pays membres en leur donnant un gabarit souple pour leurs rapports et des possibilités de dialogue, avec des renseignements sur les méthodes et processus d'application et les progrès accomplis, en fonction des besoins reconnus, et compte tenu des systèmes ou processus de rapports déjà en place. Le PF devrait jouer un rôle ici;

d) Fixe pour tous les pays membres des délais de remise des rapports et des périodes indicatives de planification, de manière à laisser le temps nécessaire à la collecte des renseignements, à des consultations poussées avec les intéressés pertinents et à la préparation et à l'analyse des rapports dans les pays;

e) Analyse les rapports reçus avant les sessions du FNUF pour que les tendances et questions importantes puissent y être débattues;

f) Extraie des rapports reçus les enseignements tirés ou les directives sur les meilleures pratiques, les diffuse largement auprès des pays membres et utilise ces résultats comme base de discussion aux sessions du FNUF, notamment pour l'application des PA;

g) Analyse les résultats et progrès réalisés dans l'application des PA du GIF/FIF et utilise cette analyse comme base de discussion lors des sessions du FNUF;

h) Prépare un document qui précise pourquoi des renseignements sont demandés afin d'encourager les pays membres à les donner;

i) Prépare un document expliquant le but et le gabarit des rapports à fournir afin d'encourager la participation des intéressés au processus de SER, surtout au niveau local ou communal.

Groupe de travail III – Questions et éléments pour recommandations au FNUF, au PF et aux pays membres

Rationalisation :

- Pour simplifier les propositions, utiliser le travail accompli; le mettre à la disposition des membres du FNUF;
- Recommander que le FNUF/PF crée pour les pays un centre d'échanges de rapports et de sources de renseignements;
- Instaurer une approche intégrée et transversale au suivi, à l'évaluation et à l'évaluation de l'application dans les rapports, aux plans national et international;

- Rapports simplifiés;
- Demander au PF de simplifier encore plus les rapports sur les forêts en étudiant notamment la possibilité de simplifier les processus de critères et d'indicateurs (C&I).

Le SER : à axer sur l'application :

- Recommander que le Groupe d'experts ad hoc du FNUF sur le SER se charge de collecter l'expérience des pays et des organisations, et les rapports y relatifs, et de recommander des directives et des points importants pour faciliter l'application;
- À la même fin, appliquer des structures et des gabarits appropriés d'évaluation, de suivi et de rapports;
- Les structures et les gabarits devraient être orientés vers les réussites et les priorités ou les lacunes et les problèmes;
- Recommander le Programme forestier national pour promouvoir et évaluer l'application.

SER : approche participative :

- Élaborer ou adapter des processus ou des approches multipartites de SER afin de souligner que les intéressés doivent y participer;
- Élaborer/appuyer un cadre de coordination et de participation au niveau national, y compris entre les points centraux, pour tous les processus forestiers;
- Recenser les mesures prises par les pays pour mieux participer à l'application des PA, y compris à leurs réussites et à leurs problèmes;
- Les membres du FNUF devraient encourager et faciliter la participation au SER du secteur privé, des ONG et de la société civile en général;
- Recommander que le FNUF/PF affecte des ressources suffisantes pour les coûts transactionnels de la participation multipartite au SER, notamment au niveau national.

Information et édification des capacités :

- Faire (mieux) prendre conscience, par des ateliers et réunions, de l'utilité des rapports, notamment de leur contribution à la gestion écologiquement viable des forêts;
- Portée des PA elles-mêmes;
- Utiliser les rapports de pays pour identifier les questions prioritaires exigeant une assistance financière et technique;
- Coordonner et faciliter l'accès des pays à ladite assistance;
- Traduire les PA dans les langues nationales et communiquer leur contenu;
- Renforcer les processus régionaux afin de renforcer leur capacité de collecter des idées, d'organiser des débats, de débattre des problèmes communs aux pays, afin que ces processus mènent à des réunions sur les forêts.

Structure institutionnelle :

- Pour aider au SER, encourager l'emploi de processus régionaux et sous-régionaux en place, y compris dans les commissions régionales;
- Le FNUF devrait demander à ce que le secrétariat [incohérent en anglais], s'attache à préparer des réunions et des documents d'orientation afin de faciliter le partage par les pays de l'évaluation de l'application et des renseignements donnés sur le SER;
- Les sessions du FNUF devraient comporter des segments pour débattre des enseignements et analyser les politiques et les exemples pratiques, avec la participation d'experts.

Annexe D

Liste des participants

Pays

Les experts des pays suivants ont participé :

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée, Costa Rica, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Madagascar, Malaisie, Maroc, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Sénégal, Slovénie, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Turquie et Venezuela.

Organisations internationales

Les organisations internationales suivantes ont été représentées :

DAES/secrétariat du FNUF, FAO, OIBT, UICN-Union mondiale pour la nature, Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, et PNUE.

Organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales représentées étaient les suivantes :

American Forest and Paper Association, Forests Monitor, Forests People Programme, Friends of Siberian Forests, International Council of Forest Product Association, Institut international du développement durable et Pinchot Institute Association.

On trouvera des détails sur les participants dans le rapport de Viterbe publié sur les sites Web du FNUF et de la FAO.